

# COSM **30** ANNIVERSAIRE INFO

Bulletin d'information du service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél.: 032 889 74 42

[www.ne.ch/cosm](http://www.ne.ch/cosm)  
[cosm@ne.ch](mailto:cosm@ne.ch)

[ne.ch](http://ne.ch)  
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

N° 2021/Edition spéciale 11      Août 2021

## ENTRETIEN DE MONSIEUR RÉMY COSANDEY

Rémy Cosandey a été membre de la Commission pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) <sup>1</sup> (1991 à 2017), où il a siégé au Bureau exécutif et assuré la présidence de la sous-commission « information » (1993 à 2017). Employé de commerce, journaliste, comptable, collaborateur au service de l'emploi, Conseiller communal de la Ville du Locle (1992 à 1996), président de l'Union syndicale neuchâteloise (USCN) jusqu'en 2008, son parcours professionnel est hétéroclite. Aujourd'hui retraité, il reste encore très actif. Rédacteur en chef de la revue « Essor », il est membre de l'AVIVO, l'association de défense et de détente de tou-te-s les retraité-e-s et futur-e-s retraité-e-s, membre des Verts Neuchâtelois. Il siège au comité cantonal du parti, tout en étant délégué à l'assemblée des Verts suisses.



<sup>1</sup> La CICM est une commission consultative auprès du Conseil d'état en matière de migration et d'intégration. C'est la plus ancienne commission cantonale de Suisse créée en 1991. Elle changera plusieurs fois de nom : CNTISE, CTIE puis CICM.

**Q** Vous avez été très tôt amené à vous intéresser aux thématiques de la migration et de l'intégration ? Quel en a été le déclic ?

**Rémy Cosandey** : Cela remonte à très loin. J'avais sept ou huit ans. Mes parents hébergeaient des saisonniers. Je me souviens encore d'eux et de leurs noms. Leur statut de saisonnier me choquait. Comment dans un pays chrétien comme le nôtre, qui valorise la famille, pouvait-on admettre que des gens puissent vivre neuf mois sur douze sans leur famille ? Je m'insurgeais contre ce statut que je jugeais à la fois injuste et inacceptable. Ce fut, je pense, le déclic, une prise de conscience constitutive de mon engagement.

**Q** Vos engagements ont été multiples. Pouvez-vous nous en dire plus ?

**Rémy Cosandey** : Mes engagements étaient chrétiens, syndicaux, politiques, culturels, mais tous animés du même esprit : la défense des plus faibles et des plus vulnérables ainsi que la défense des droits humains. Mon engagement a été et reste encore aujourd'hui écologique, étant très soucieux de la préservation de l'environnement. Nous avons le devoir de préparer le monde de demain. Nous ne pouvons continuer à vivre égoïstement, que nos enfants et petits-enfants soient confrontés à deux degrés de température supplémentaires et à ce que cela suppose de cataclysmes naturels et humains.

**Q** Quel regard portez-vous sur la politique d'intégration et sur l'un de ses vecteurs qui est la participation à la vie de la cité ?

**Rémy Cosandey** : Il convient de définir, avant tout, cette politique d'intégration. Notre canton a opté pour une politique publique d'intégration plutôt qu'une politique assimilationniste. S'intégrer sous-tend que l'on doit partager les règles, les normes du pays sans pour autant renier ses habitudes, sa culture, que ce soit dans le domaine religieux, culturel ou même culinaire. Ne pas renier son histoire, son vécu mais s'adapter à la société d'accueil.

L'assimilation, par opposition, est un processus qui impose des règles ou des mesures visant une uniformisation, une homogénéisation de la société, et qui favorise donc une conformité à une norme.

Maintenant, dans notre société neuchâteloise qui reconnaît à chacune et chacun son bagage identitaire, il est certain que toute activité associative ou politique doit être encouragée car elle favorise et participe au processus d'intégration.

La pire des situations serait que les communautés vivent uniquement entre elles, sans lien entre elles ou avec la société d'accueil.

Pour en revenir à la politique d'intégration, Neuchâtel a montré l'exemple. J'y ai un peu contribué. Quand j'étais conseiller communal, j'ai par exemple et c'est symbolique mais important, fait changer le nom de la police des habitants qui s'appelle aujourd'hui le contrôle des habitants.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la CICM, nous avons impulsé une modification du système de la naturalisation. Avant il y avait une enquête policière, pour toute personne qui souhaitait entamer une démarche de naturalisation. La personne était convoquée par la police, il y avait des questions. Maintenant c'est un service de l'Etat, le COSM, qui en a la responsabilité. C'est une enquête administrative et non plus une enquête policière. Cela a totalement modifié la perception que les gens qui demandent leur naturalisation peuvent avoir par rapport au pays dont ils demandent la nationalité.

**Q** Les associations ou les partis politiques sont des vecteurs d'intégration, mais jouent-ils effectivement et activement ce rôle ?

**Rémy Cosandey** : Si je prends l'exemple aujourd'hui du Conseil d'Etat vaudois, nous avons sur sept Conseiller-ère-s d'Etat, trois femmes d'origine étrangère. Deux d'origine espagnole et une d'origine uruguayenne. Il est clair que pour arriver à ce stade, il a fallu un effort d'adaptation. Donc pour que les vecteurs puissent être effectifs, il faut cette capacité et cette volonté de participation.

Le minimum c'est la connaissance de la langue du pays dans lequel on vit, qui est essentielle pour s'intégrer. Mais tous ne font pas cet effort. Je prends l'exemple d'une personne que je connais bien. Cela fait 25 ans qu'elle est ici. Elle est tous les jours à l'église mais elle ne sait pas un mot de français.

**Q** Vous avez été membre de la CICM, dès la création de cette commission. Que pouvez-vous nous dire de votre rôle au sein de cette commission ?

**Rémy Cosandey** : La CICM a été créée en 1991 surtout grâce à Thomas Facchinetti, à l'époque Délégué aux étrangers. À cette époque, la composition de cette commission était beaucoup plus large avec une trentaine de membres. L'Union syndicale avait droit à deux sièges et j'occupais l'un des deux.

Alors que je représentais ce syndicat, j'ai été nommé, en 1992, au Conseil communal du Locle et je ne pouvais dès lors plus représenter le syndicat. Mais par la suite celui qui représentait la Ville du Locle, Paul Jambé, a démissionné et j'ai représenté la Ville durant 4 ans.

J'ai été membre de la CICM jusqu'en 2017 et membre de l'une de ses sous-commissions, la commission d'information dont j'ai pris la présidence en 1993.

**Q** Quels étaient vos objectifs en intégrant cette commission ?

**Rémy Cosandey** : J'ai toujours eu le souci de l'autre mais aussi du bien-être des étranger-ère-s dans notre canton, soucieux de leur intégration, mais aussi de la cohésion sociale et donc du bon rapport entre les Neuchâtelois-es et les étranger-ère-s.

Nous avons, en ce sens, émis de nombreuses recommandations comme le renforcement des cours de français pour les étranger-ère-s qui s'installaient dans notre canton, la sensibilisation des acteurs économiques à la richesse de la diversité de la population neuchâteloise, en vue d'une meilleure intégration professionnelle. Nous avons agi, ainsi, auprès des Transports

Neuchâtelois (TN) pour les inciter à engager des chauffeurs originaires de pays d'Afrique. Mais il y eut aussi d'autres recommandations comme la formation des concierges à la diversité.

Sinon, au-delà de la CICM j'ai toujours eu des contacts avec les étranger-ère-s et ai été en soutien, notamment pour les aider quand ils-elles souhaitaient créer une association, rédigeant leurs statuts en fonction des normes suisses, du code des obligations, par exemple.

**Q Les associations ont-elles joué un rôle actif de propositions d'idées et de recommandations lorsque vous étiez au sein de la CICM ?**

**Rémy Cosandey** : Il y a trente ans, les associations étrangères proposaient souvent des activités folkloriques ou culinaires. Nous allions au Centre espagnol pour manger de la paëlla plutôt que pour débattre ou penser à ce qu'il fallait faire pour une meilleure intégration.

Aujourd'hui, les associations, soutenues par le COSM ou par les communes, sont porteuses de projets, ce qui participe au succès de la politique d'intégration. Ces projets et ces actions sont essentiels. Cela contribue à donner une autre image des associations migrantes auxquelles le Prix « Salut l'étranger » donne souvent une visibilité.

**Q Vous avez été président cantonal de l'AVIVO, section La Chaux-de-Fonds. Qu'est-ce qui a été fait pour la population senior migrante ? Qu'est-ce qu'il se fait aujourd'hui ?**

**Rémy Cosandey** : Une part importante de ces personnes étrangères sont désormais naturalisées et donc très bien intégrées. Elles parlent un français impeccable et on ne perçoit pas de différence entre un-e étranger-ère d'origine et un-e suisse. Donc le problème se pose moins.

**Q Il semble toutefois qu'auparavant les personnes venaient avec un projet de vie. Elles venaient travailler en Suisse puis repartaient au pays pour y passer leurs vieux jours. Aujourd'hui, ces personnes restent plus souvent en Suisse, et pour certaines, le problème de la langue persiste. Il y a aussi le problème d'accès au digital mais aussi le problème de solitude et de liens sociaux qui se font rares.**

**Rémy Cosandey** : Je me demande si c'est un problème des étranger-ère-s ou si c'est le problème des personnes âgées en général. Il faut reconnaître que les personnes âgées sont souvent perdues lorsqu'il s'agit du numérique, d'ordinateur ou de téléphone portable. Ce n'est donc, à mon avis, pas lié à la nationalité mais plutôt à l'âge des gens.

En ce qui concerne leur choix de rester désormais en Suisse, il est certain qu'auparavant un certain nombre d'étranger-ère-s, notamment les Italien-ne-s, les Espagnol-e-s, les Portugais-e-s qui venaient ici, construisaient une maison chez eux pour y retourner à la retraite.

Aujourd'hui, une grande part d'entre eux/elles décident de rester à cause des enfants ou des petits-enfants. C'est la réalité. Et il y a aussi un élément qu'il ne faut pas oublier c'est que chez eux ils-elles sont devenu-e-s souvent étranger-ères, ayant perdu tout contact avec leur pays d'origine.

Décidant de rester à Neuchâtel, ils-elles sont toutefois confronté-e-s au problème de la solitude mais c'est un problème qui touche tous les seniors. Quant au problème de langue, si elles n'ont pas de réseau amical et familial, c'est un problème qui reste à régler.

**Q Vous avez présidé la commission « Information » de la CICM. Quelle était sa mission ?**

**Rémy Cosandey** : Son but était de promouvoir des actions favorisant l'intégration. Une mesure emblématique émanant de cette sous-commission a été la Charte de la citoyenneté avec un ensemble de documents, dont une brochure où toutes les adresses utiles dans le domaine social, culturel étaient notamment listées. Cette brochure avait été réalisée dans une dizaine de langues. Elle était remise à toute personne qui s'installait dans notre canton.

C'était une action phare du COSM et à contre-pied de ce qui pouvait se faire dans les autres cantons qui avaient fait le choix de la signature de convention ou de contrat d'intégration. Nous avions, à Neuchâtel, une approche libérale de l'intégration et une politique prônant l'encouragement. Cette politique neuchâteloise qui renonce à obliger est une bonne chose. Il ne faut pas obliger les gens à faire ceci ou cela. Il faut les inciter, les encourager, les aider, les accompagner mais il ne faut pas les obliger. C'est comme ça en politique, c'est comme ça dans toutes les activités humaines.

**Q Dans cette approche neuchâteloise de l'intégration, la valorisation de la diversité est essentielle. Comment faut-il, selon vous, valoriser cette diversité ?**

**Rémy Cosandey** : Je me souviens qu'à une époque, la journaliste Valérie Kernien faisait des interviews de migrant-e-s publiés dans l'Express. Ce qui permettait de valoriser l'intégration d'un étranger-ère que ce soit sur le plan culturel ou sportif. D'après les sondages et les retours que nous avons, c'était une page du journal assez suivie et j'ai trouvé dommage que ce projet s'arrête.

Sinon, il est important de maintenir des liens avec les associations et les organisations étrangères, relais des populations d'origine migrante, de les soutenir dans leurs projets et de contribuer à donner une visibilité à ce qu'elles entreprennent.

**Q Comment selon vous doivent-elles être soutenues et accompagnées ? Est-ce un rôle qui incombe à l'Etat ou aux communes ?**

**Rémy Cosandey** : Le contact avec les associations est plus facile au niveau de la commune que du canton mais le COSM reste un acteur important et un partenaire privilégié. Les contacts doivent être aux deux niveaux, communal et cantonal et réguliers.

**Q** Mais comment, selon vous, les soutenir ?

**Rémy Cosandey** : Ce n'est pas forcément une question de soutien financier. C'est aussi un soutien moral et un échange d'idées.

**Q** Le canton de Neuchâtel a opté pour le principe d'une laïcité par intégration. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette approche, sur ce principe ?

**Rémy Cosandey** : Je crois qu'il faudrait expliquer aux gens que la laïcité ce n'est pas une religion supplémentaire mais le fait de permettre à chacune et chacun de vivre sa religion, qu'ils/ elles peuvent vivre librement leur foi. C'est ça la laïcité. Et que l'État n'est plus rattaché à une religion.

**Q** La manifestation « NeuchàToi » a vocation à promouvoir la richesse de la diversité. Comment percevez-vous l'identité neuchâteloise aujourd'hui ? Cette manifestation est-elle encore pertinente ?

**Rémy Cosandey** : Les étranger-ère-s représentent un peu plus de 25% de la population du Canton. Donc il faut tout mettre en œuvre pour que les gens se sentent bien et qu'ils aient le sentiment d'avoir leur place dans notre société. NeuchàToi contribue à cela et reste donc une manifestation pertinente.

**Q** La CICM a 30 ans aujourd'hui, la politique d'intégration et le COSM aussi... Comment voyez-vous l'évolution de la CICM, du COSM et de la politique d'intégration ?

**Rémy Cosandey** : Il faut concevoir la politique d'intégration dans sa dimension de prévention qui est essentielle. Lorsque l'on voit ce qui se passe dans les banlieues françaises, où on y a relégué et concentré les étranger-ère-s, ce qui n'est pas le cas en Suisse, nous pouvons mesurer l'importance d'une politique publique d'intégration adéquate.

Il y a eu des velléités à supprimer le COSM, comme d'ailleurs l'OPFE. C'est ridicule au vu de ce que je viens de dire mais aussi parce que tant que les problèmes ne sont pas réglés et qu'il n'y a pas d'égalité, ces services ont leur importance.

Il serait une erreur de tout voir sous l'angle du coût et à court terme.

Lorsque les jeunes étranger-ère-s sont bien intégré-e-s, les économies, rien qu'au niveau scolaire, sont conséquentes. L'intégration des jeunes permet de limiter le nombre de classes spécialisées, contribuant à faire des économies. J'ai pu, un jour, en discuter avec Jean-Claude Marguet, chef de service de l'enseignement obligatoire, qui avait été élève au Gymnase où je travaillais.

Quant à la CICM, elle doit être cette commission à la fois observatrice et lieu de dialogue, dont le rôle essentiel est d'impulser des idées et des projets. C'est forte de ses prérogatives, de ses réflexions et de ses actions, mais aussi de sa présence sur le terrain, et de son écoute, qu'elle peut contribuer à donner le cap, au gré et en fonction des conjonctures.

*Entretien réalisé en mai 2021 par Zahra Banisadr,  
spécialiste en migration et relations interculturelles et  
Sandrine Keriakos Cheffe de service adjointe au COSM.*